

Accueil>Les enquêtes>Evénements notifiés

Numéro de dossier BEA f-qq070616 Incident grave, AD Lognes Emerainville (77), le 16 juin 2007, CESSNA - F172, F-GBQQ

## Sortie latérale de piste lors de l'atterrissage.

Progression de l'enquête Clôturée 

### Résumé

Vol Coulommiers - Lognes.

En approche finale sur la piste 26 non revêtue, sur la proposition du contrôleur, le pilote accepte d'atterrir sur la piste 26 revêtue. Au cours du roulement, une rafale de vent soulève l'aile gauche de l'avion qui se déporte vers la droite. Le pilote ne parvient pas à contrôler la trajectoire, l'avion sort de piste par la droite, traverse la voie de circulation et s'immobilise juste avant les pompes à essence. Vent du 200° pour 18 kt.

Le pilote a écouté l'ATIS avant l'atterrissage. Il indique qu'il s'est laissé surprendre par le vent et que le choix de la piste non revêtue était plus judicieux, compte tenu des conditions de vent.





Sortie latérale de piste lors de l'atterrissage.

#### INFORMATIONS SUR L'ENQUETE

<b>Date locale</b>	le 16 juin 2007
<b>Organisation en charge</b>	France - BEA
<b>Portée de l'enquête</b>	Enquête Annexe 13
<b>Etat d'occurrence</b>	France
<b>Lieu de l'occurrence</b>	AD Lognes Emerainville (77)
<b>Niveau des blessures</b>	Aucun
<b>Niveau des dommages</b>	Aucun
<b>Classe d'occurrence</b>	Incident grave
<b>Catégorie d'occurrence</b>	LOC-G: Perte de contrôle au sol

#### INFORMATIONS SUR LE VOL

<b>INFORMATIONS SUR LE VOL</b>	Aéronef à voilure fixe - Avion
<b>Opérateur</b>	Inconnu (EURL SOFRAMO)
<b>Constructeur / modèle</b>	CESSNA - F172
<b>Immatriculation</b>	F-GBQQ
<b>Etat d'immatriculation</b>	France
<b>Dernier point de départ</b>	France - LFPK : Coulommiers Voisins
<b>Destination prévue</b>	France - LFPL : Lognes Emerainville
<b>Phase de vol</b>	Atterrissage
<b>Numéro de série</b>	1848

**Type Opérateur AG**

Aéroclub/école

**Type d'exploitation**

Exploitations non commerciales - Loisir

Le BEA est l'autorité française d'enquêtes de sécurité de l'aviation civile. Ses enquêtes ont pour unique objectif l'amélioration de la sécurité aérienne et ne visent nullement la détermination des fautes ou responsabilités.